



SM de la station du Lioran (Siren : 251500948)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Aurillac
Arrondissement	Aurillac
Département	Cantal
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/10/1978
Date d'effet	16/10/1978

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Charles RODDE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Super-Lioran
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	15300 Aurillac
Téléphone	04 71 49 50 92
Fax	04 71 49 54 05
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	1 066
Densité moyenne	10,56

Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
15	Albepierre-Bredons (211500251)	244
15	Laveissière (211501010)	526
15	Saint-Jacques-des-Blats (211501929)	296

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
15	CC Cère et Goul en Carladès (241501089)	CC
15	CC Hautes Terres (200066637)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement du Cantal (221500010)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 6

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Par substitution
Aménagement de l'espace
- Organisation des transports non urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Autres
- Autres
Réalisation, entretien et gestion des équipements publics de la station du Lioran (station de ski et station d'été) suivants : - transport public collectif de personnes confié à une entreprise privée, - réseaux et installations d'eau et d'assainissement, - voirie et parkings publics, - éclairage public, - ramassage des ordures ménagères.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)